



Un skatepark et une pumptrack à l'automne

2

Plus besoin de cacher vos poules

9



Changements au règlement d'arrosage

10

12



Mot du maire	2-3
Budget 2021	4-5
Procès verbaux	6-7
Sentier La Gabelle	7
Sûreté du Québec	8

Incendie.....	8
Urbanisme.....	9
Travaux publics.....	10-12
Maison des jeunes.....	11
Camp de jour.....	14

Nos commerces.....	15
Communauté chrétienne.....	16
Bibliothèque.....	17
Ado-O-Boulot	18

Importante subvention pour un SkatePark

C'est la nouvelle qu'on attendait depuis longtemps, en fait la demande de subvention a été faite en 2019... De nombreux parents nous avaient fait cette demande pour leurs enfants (ou pour eux...) au cours des dernières années. Le conseil désirait réaliser le projet, mais trouvait les coûts importants et souhaitait recevoir une subvention pour que l'on puisse se doter non pas d'un équipement de base mais d'une structure de grande qualité.

L'obtention d'un montant de près de 300 000\$ provenant du gouvernement provincial et fédéral permettra la réalisation d'un projet qui plaira assurément à tous, autant par son envergure que par sa conception ! Le processus est déjà commencé pour l'attribution du contrat. L'échéancier risque d'être très serré mais nous espérons que les adeptes de planches, de trottinettes et de bmx pourront inaugurer la nouvelle installation avant le retour de la neige !

Je suis bien fier de la sélection de notre dossier et je crois que nous pouvons considérer que notre projet était vraiment attractif car le ministère a reçu plus de 600 demandes et en a accepté moins de 200, on fait partie des privilégiés !

D'autres terrains sportifs s'ajoutent

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, je vous informe qu'un terrain de volleyball et un terrain de basketball s'ajouteront aussi aux infrastructures sportives existantes du Centre Municipal des Loisirs.

Une raison de plus pour passer du temps à l'extérieur. Quand l'aire de loisirs sera ouverte, je vous invite à venir admirer les performances de nos athlètes, vous serez sûrement impressionnés par les prouesses de plusieurs !

Réglementation de l'eau

Depuis plusieurs années, nous posons beaucoup d'actions afin de conscientiser nos citoyens sur l'importance d'une bonne utilisation de l'eau. Que ça soit par l'amélioration de nos infrastructures d'aqueduc par la modernisation de la technologie de communication de nos équipements et par de fréquentes informations aux citoyens, l'utilisation responsable de l'eau est très importante pour nous.

En accord avec la stratégie d'économie d'eau potable du gouvernement, nous avons décidé de réduire les périodes d'arrosage des pelouses. Tous les spécialistes le confirment, le gazon n'a pas besoin d'être arrosé fréquemment, même en période de sécheresse. Pour cette raison, dorénavant il n'y aura que deux périodes d'arrosage par semaine. Il n'y a pas de changement pour l'arrosage des potagers qui ont regagné en popularité récemment.



Luc Dostaler

819-691-4941 | luc.dostaler@mont-carmel.org



Jacques Trépanier

District #1

819-371-3437

jack.trepanier@sympatico.ca



Jean-Guy Mongrain

District #2

819-370-6755

jeanguymongrain@cgocable.ca



Jean-Pierre Binette

District #3

819-996-5946

pb0852@icloud.com



Julie Régis

District #4

819-372-3928

julieregis2011@hotmail.ca



Daniel Duchemin

District #5

819-609-1970

daniel.duchemin55@gmail.com



Clément Pratte

District #6

819-531-1114

clementpratte2017@gmail.com

Je vous rassure, nous avons suffisamment d'eau pour répondre à une demande normale de toute notre population et nous pourrions desservir encore bien plus de gens.

Par contre, certains soirs de juillet la consommation en eau double. Il est essentiel de poursuivre nos efforts afin que tous soient conscients que même si nous avons de l'eau d'une grande qualité en quantité importante, il faut l'utiliser intelligemment.

Je vous souhaite une belle période estivale, espérons que la situation nous permettra de profiter pleinement des beaux jours avec parents et amis !

Luc Dostaler
Maire

Collecte des ordures, un changement de vos habitudes

Depuis plusieurs années, la collecte des ordures et de la récupération s'effectuait le lundi. Les citoyens ont l'habitude bien ancrée de mettre leurs bacs au bord de la rue le dimanche soir. Cette habitude devra être changée. Dorénavant, la collecte s'effectuera le vendredi.

Pourquoi ce changement?

Notre contrat venait à échéance avec l'entrepreneur chargé de la collecte. Un appel d'offres fut donc lancé. Peu de soumissionnaires ont répondu à l'appel pour le lundi. De plus les offres étaient plus élevées et représentaient une augmentation des coûts pour un service non-bonifié. Cela s'explique, entre autres par le fait que plusieurs municipalités et villes de la région font leur collecte le lundi. L'offre et la demande, ça s'applique aussi à la collecte des ordures. La demande étant forte, les coûts sont à la hausse.

Il ne faut jamais oublier que nous sommes en compétition avec toutes les autres municipalités de la région pour certains services. Comme les entrepreneurs offrant ce service sont très occupés le lundi, moins de véhicules sont disponibles pour effectuer le travail. D'ailleurs, c'est l'une des raisons pourquoi nous voyons souvent le ramassage s'effectuer tard le soir.

Lorsqu'un bris survient à l'un des camions, aucun autre n'est disponible dans la flotte de l'entrepreneur. D'autres camions doivent terminer leur parcours avant de compléter le travail du camion défectueux.

Un meilleur service à moindre coût

En passant au vendredi, nous avons obtenu un meilleur prix et surtout nous obtiendrons un meilleur service. Plus de véhicules seront disponibles pour effectuer le travail.

Techniquement la collecte pourrait se terminer en après midi. Si un bris survient à l'un des véhicules, il n'y aura plus de collecte qui s'effectuera le lendemain comme nous le voyons à l'occasion.

Meilleur service et baisse de coûts! Pourquoi passer à côté d'une telle opportunité ?



REVENUS	BUDGÉTÉ	FINAL
Taxes générales	3 925 315,00 \$	3 962 229,00 \$
Aqueduc	681 340,00 \$	697 915,00 \$
Matières résiduelles et récupération	507 055,00 \$	513 190,00 \$
Fosses septiques	225 790,00 \$	244 661,00 \$
Centres d'urgence 9-1-1	30 000,00 \$	28 867,00 \$
Taxes d'amélioration locale - investissement	- \$	\$
Compensation de taxes	49 225,00 \$	132 243,00 \$
Transferts	398 335,00 \$	930 795,00 \$
Services rendus	93 950,00 \$	26 274,00 \$
Autres revenus sources locales	326 810,00 \$	419 105,00 \$
Investissements	160 000,00 \$	2 760 824,00 \$
TOTAUX DES REVENUS	6 397 820,00 \$	9 716 103,00 \$

DÉPENSES

Administration générale	1 121 790,00 \$	1 069 607,00 \$
Sécurité publique	860 930,00 \$	848 688,00 \$
Transport routier	1 041 675,00 \$	1 085 379,00 \$
Hygiène du milieu	1 399 100,00 \$	1 333 920,00 \$
Santé et bien-être	9 935,00 \$	6 150,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	225 445,00 \$	230 798,00 \$
Loisirs et culture	1 002 265,00 \$	857 568,00 \$
Frais de financement (intérêts)	216 430,00 \$	202 682,00 \$
Amortissement des immobilisations	- \$	939 300,00 \$
TOTAUX DES DÉPENSES	5 877 570,00 \$	6 574 092,00 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	520 250,00 \$	3 142 011,00 \$
---	----------------------	------------------------

Moins : revenus d'investissements	(160 000,00) \$	(2 760 824,00) \$
--	------------------------	--------------------------

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT

	360 250,00 \$	381 187,00 \$
--	----------------------	----------------------

Éléments de conciliation à des fins fiscales

Amortissement des immobilisations	939 300,00 \$
Produit de cession	10 875,00 \$
(Gain) perte sur cession	(10 875,00) \$
Propriétés destinées à la revente (coût des propriétés vendues)	34 695,00 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$
Remboursement de la dette à long terme	(504 838,00) \$
Activités d'investissement	(89 465,00) \$

Excédent (déficit) accumulé

Affectations affectées et non affectées	247 885,00 \$
Fonds de roulement	(146 770,00) \$
Règlement d'emprunt fermé	- \$
Escompte	- \$

TOTAL DES ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES 480 807,00 \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES 861 994,00 \$

DETTE À LONG TERME

Gouvernement du Québec	1 629 680,00 \$
D'une partie de la Municipalité	377 503,00 \$
Dette à l'ensemble	4 963 548,00 \$

TOTAL 6 970 731,00 \$



Séance ordinaire du 1er février 2021

Autorisation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional du Fonds Régions et Ruralité. Proposé par Julie Régis et appuyé par Jacques Trépanier.

Projet nouveau garage municipal – Avenant au contrat de la firme d'ingénierie « Les Services EXP. inc. ». Proposé par Clément Pratte et appuyé par Daniel Duchemin.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement relatif au déneigement en milieu résidentiel avec une souffleuse à neige. Présenté par Jean-Guy Mongrain.

Dérogation mineure – Chemin du lac Bélisle, lot 3 674 605 du Cadastre du Québec. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Clément Pratte.

Dérogation mineure – Route des Vétérans, lot projeté 6 413 649 du cadastre du Québec. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Clément Pratte.

Séance extraordinaire du 25 février 2021

Concordance et courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 456 300 \$ qui sera réalisé le 4 mars 2021. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Clément Pratte.

Acceptation d'une offre de financement de 1 456 300 \$ concernant les règlements d'emprunt numéro 561, 562, 575, 600, 724, 731 et 732. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Daniel Duchemin.

Séance ordinaire du 1er mars 2021

Politique sur le télétravail. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Daniel Duchemin.

Autorisation de transfert des dossiers de vente pour défaut de paiement de taxes. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Nomination du directeur des travaux publics; M. Stéphane Laroche. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Adoption du règlement numéro 807 – Règlement relatif au déneigement en milieu résidentiel avec une souffleuse à neige. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Jacques Trépanier.

Appels d'offres – Travaux d'infrastructures pour la phase II du parc industriel. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Julie Régis.

Appels d'offres – Pavage de diverses rues et marquage de chaussées. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Adjudication d'un contrat – Réfection du rang Saint-Louis. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Julie Régis.

Nomination au comité consultatif d'urbanisme; Daniel Duchemin. Proposé par Julie Régis et appuyé par Jacques Trépanier.

Adjudication d'un contrat – Réfection du rang Saint-Flavien. Pro-

posé par Daniel Duchemin et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Demande à Hydro-Québec pour l'ajout de six (6) nouvelles lumières de rues. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Plan d'optimisation des ressources et plan de rétablissement et maintien de l'offre / Transport adapté et collectif des Chenaux. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Jean-Pierre Binette.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement sur l'utilisation de l'eau potable. Présenté par Jean-Guy Mongrain.

Commande de plants via l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice. Proposé par Julie Régis et appuyé par Clément Pratte.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement sur la garde et le contrôle des animaux. Présenté par Jacques Trépanier.

Dépôt d'un projet dans le cadre du programme Initiative canadienne pour les collectivités en santé. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Jacques Trépanier.

Nominations au Comité consultatif d'urbanisme; M. Yves Massicotte et M. Jean-Pierre Aubry. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jean-Pierre Binette.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement modifiant le règlement numéro 646 sur les permis et certificats. Présenté par Jacques Trépanier.

Séance extraordinaire du 31 mars 2021

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement d'emprunt relatif à l'aménagement d'une aire de planche à roulettes et d'un vélo parc asphalté de style « pumptrack ». Présenté par Daniel Duchemin.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement d'emprunt concernant le pavage et la mise aux normes de rues dans le Domaine de la Famille, plus particulièrement pour les rues des Castors, des Écureuils, des Lièvres, des Visons, des Taupes et de l'Hôtel-de-Ville. Présenté par Clément Pratte.

Autorisation de signature d'une entente avec Local Action Jeunes (maison des jeunes). Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Julie Régis.

Route verte – Adoption du rapport révisé des dépenses. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Daniel Duchemin.

Séance ordinaire du 6 avril 2021

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement relatif aux comités de sélection en matière d'adjudication de contrats. Présenté par Jacques Trépanier.

Adjudication d'un contrat – Fourniture et livraison de poteaux incendie. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Clément Pratte.

Entente intermunicipale relative au déploiement automatique des ressources en sécurité incendie et à l'entraide mutuelle en cas d'incendie. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Jean-Pierre Binette.

Adoption du règlement numéro 808 – Règlement d'emprunt concernant le pavage et la mise aux normes de rues dans le Domaine de la Famille, plus particulièrement pour les rues des Castors, des Écureuils, des Lièvres, des Visons, des Taupes et de l'Hôtel-de-Ville. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Adoption du règlement numéro 809 – Règlement sur l'utilisation de l'eau potable. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Julie Régis.

Adoption du règlement numéro 810 – Règlement sur la garde et le contrôle des animaux. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Daniel Duchemin.

Adoption du règlement numéro 811 – Règlement modifiant le règlement numéro 646 sur les permis et certificats. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications concernant les bibliothèques publiques autonomes. Proposé par Julie Régis et appuyé par Clément Pratte.

Adoption du règlement numéro 812 – Règlement d'emprunt relatif à l'aménagement d'une aire de planche à roulettes et d'un véloparc asphalté de style « pumptrack ». Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Julie Régis.

Appel d'offres – Aménagement d'une aire de planche à roulettes et d'un véloparc asphalté de style « pumptrack ». Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Daniel Duchemin.

Séance extraordinaire du 3 mai 2021

Adoption du règlement numéro 813 – Règlement relatif aux comités de sélection en matière d'adjudication de contrat. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Daniel Duchemin.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement modifiant le règlement numéro 769 sur la gestion contractuelle. Présenté par Jacques Trépanier.

Vente d'un terrain secteur Lac Doucet – Lot 3 349 522 du Cadastre du Québec. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jean-Pierre Binette.

Projet nouveau garage municipal – Avenant au contrat de la firme d'ingénierie « Les services EXP inc. ». Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Julie Régis.

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Clément Pratte.

Adjudication d'un contrat – Marquage de chaussées. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Désignation – Comité de concertation de Bassin Versant Saint-Maurice. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Julie Régis.

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin de créer la nouvelle zone 319-1. Présenté par Jacques Trépanier.

Proposé par Clément Pratte et appuyé par Julie Régis.

Assemblée publique de consultation – Projet de règlement d'urbanisme. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Daniel Duchemin.

Demande d'assistance financière au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Jean-Pierre Binette.

L'écocentre est ouvert

Depuis le 20 avril dernier votre écocentre est ouvert. Vous pouvez donc commencer votre ménage du printemps. Mais attention, un écocentre n'est pas un dépôt. Vérifiez sur notre site internet les matières qui sont acceptées. Vous éviterez ainsi de mauvaises surprises.

Allez sur l'onglet « Citoyens », vous trouverez un lien vers les informations concernant l'écocentre ainsi que le dépliant explicatif.

Les heures d'ouverture sont

Mardi de 13 h à 17 h

Jeudi de 8 h à 12 h

Samedi de 8 h à 16 h



Offre d'emploi étudiant

La Corporation de développement La Gabelle recherche un étudiant pour travailler tout l'été dans le parc nature La Gabelle.

Tu es manuel ou à défaut de l'être, tu veux le devenir. Collabore avec une équipe du tonnerre, des bénévoles trippants, engagés et qui veulent changer le monde (en commençant par le Parc nature La Gabelle).

Envoie-nous ton c.v. à loisirs@mont-carmel.org ou contacte nous au 819-375-9856 poste 112.



**CORPORATION DE
DÉVELOPPEMENT
LA GABELLE**



Quadriporteurs et autres AMM : Quelles sont les règles?

Une aide à la mobilité motorisée (AMM) est un fauteuil roulant électrique, contrôlé à l'aide d'une manette, pour une personne n'ayant plus l'usage de ses jambes. Les appareils de fabrication artisanale ou munis d'un habitacle ne sont pas considérés comme étant une AMM.

Règles de circulation

La circulation d'AMM est permise, à certaines conditions, sur les trottoirs, les voies cyclables, la chaussée et l'accotement. La personne utilisant une AMM doit en tout temps prioriser une voie cyclable pour circuler, si cette infrastructure est en place, accessible et praticable.

Dès que l'utilisateur d'une AMM circule sur la chaussée ou l'accotement, il doit circuler dans le sens de la circulation.

Sauf exception, une personne utilisant une AMM doit suivre les règles encadrant la circulation des piétons lorsqu'elle se trouve sur un trottoir ou à une intersection alors qu'elle est sur le trottoir



juste avant de s'engager dans l'intersection.

Cette même personne doit suivre les règles des cyclistes lorsqu'elle se trouve sur une voie cyclable, une chaussée ou un accotement.

Facultés affaiblies

Il est interdit de conduire une AMM avec les facultés affaiblies par la drogue, les médicaments ou l'alcool. Le Code criminel s'applique également pour la conduite d'AMM. En cas d'infraction, les sanctions sont les mêmes que celles qui s'appliquent pour le conducteur de n'importe quel autre véhicule routier.

Nouvelle ressource : le 211

Le service 211 vise à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, en permettant aux gens aux prises avec des besoins sociaux non urgents d'être informés rapidement sur les ressources sociocommunitaires de proximité qui leur viendront en aide.

Il s'agit d'un service d'information et de référence gratuit, facilement accessible depuis quelques mois à Shawinigan, grâce au numéro de téléphone à trois chiffres (2-1-1). Le service téléphonique est disponible du lundi au vendredi de 8 h à 19 h ainsi que samedi et dimanche de 8 h à 15 h 30. À terme, il sera ouvert 24 heures sur 24.

Pour en savoir plus, visitez le 211quebecregions.ca

INCENDIE

Les feux à ciel ouvert, vous avez le droit ou c'est interdit?

Toute personne qui désire faire un feu à ciel ouvert, doit au préalable se procurer un permis auprès du service d'incendie. Mais il faut distinguer un feu à ciel ouvert d'un feu extérieur dans un foyer. Faire un feu de branches, de feuilles mortes, de résidus forestiers divers nécessite un permis du service incendie. Ce permis sera valide pour une durée maximale de 7 jours.

Le feu doit être sous la surveillance constante du détenteur du permis ou d'une personne adulte assignée par celui-ci et cette surveillance doit s'exercer tant que le feu n'est pas totalement éteint.

Par contre, le bon vieux feu qui grille vos guimauves en

compagnie des enfants est toujours permis, mais il doit être fait dans un foyer extérieur. Ce foyer doit respecter certaines conditions comme être de construction incombustible et être muni d'un pare-étincelles. La cheminée doit être munie d'un pare-étincelles dont les trous doivent avoir moins de 1 cm. De plus, le foyer doit être déposé sur une surface incombustible (pierre, béton, sable), tout en étant situé à au moins 5 mètres de tout bâtiment, 3 mètres de matières combustibles, d'un boisé ou d'une forêt.

Tournée de prévention

Le service incendie fait des tournées de prévention afin de s'assurer que ceux qui font du brûlage soient conformes à la réglementation. Nous avons aussi fait des tournées de prévention en 2020 et ceux qui ont déjà eu un avertissement écrit, obtiendront à la deuxième offense, une amende pour dissuader les récalcitrants.

Modification de la réglementation sur les installations septiques

La Municipalité a adopté, le 6 avril dernier, le Règlement 811 modifiant le Règlement 646 sur les permis et certificats. Ce changement affectera la façon de procéder lors de la construction, la modification ou le remplacement des installations septiques sur le territoire de la Municipalité.

Dorénavant, il n'y aura plus de visite d'un employé du service d'urbanisme sur le terrain pour effectuer la validation des plans et la prise de photos. Cela ne veut pas dire que vous pouvez maintenant faire n'importe quoi, au contraire.

En effet, en plus de la procédure habituelle pour déposer une demande de certificat d'autorisation, le requérant devra prendre certains engagements.



Il devra déposer les plans « tel que construit », c'est-à-dire les plans après la construction. Il y a des plans qui sont déposés avant les travaux pour autoriser le début des travaux et les plans « tel que construit » qui parfois diffèrent un peu vu les surprises que le sous-sol peut amener.

En plus des plans «tel que construit», vous devrez également nous envoyer un rapport photos dans un délai de soixante (60) jours après la réalisation des travaux, du même professionnel concepteur du plan d'origine.

En dernier lieu, votre engagement est d'aviser, dans un délai de 72 heures avant la réalisation des travaux, le professionnel concepteur du plan d'origine qui produira les plans « tel que construit » et le rapport photos.

Poules pondeuses

La mode des poules urbaines envahit aussi Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Depuis janvier, il est maintenant permis d'aménager un poulailler dans sa cour. Vous pouvez élever jusqu'à 5 poules dans votre poulailler. Pour pouvoir entendre cacasser vos poules vous devez vous procurer un certificat d'autorisation. La signature du document d'engagement est requis, tout comme le respect de certaines normes afin d'assurer une cohabitation harmonieuse avec le voisinage.

Vous ne pouvez avoir de coq dans votre basse-cour. La quiétude du quartier serait compromise par monsieur le coq et son chant très matinal.

Le venue de poules pondeuses est un projet pilote de 3 ans, suivant l'entrée en vigueur du présent règlement l'autorisant. Si l'expérience est concluante, la Municipalité pourra modifier le règlement pour rendre les certificats d'autorisation permanents.

Informez-vous sur la nouvelle réglementation en consultant notre site sous l'onglet Municipalité. Vous y trouverez le lien menant aux règlements municipaux. Le projet des poules pondeuses est le règlement numéro 800.



Refonte de la réglementation sur l'utilisation extérieure de l'eau potable... mais pourquoi?

Pour sauvegarder la ressource bien entendu, mais aussi parce que cette exigence s'inscrit dans le plan d'action de la Stratégie d'économie d'eau potable pour l'horizon 2019-2025. La réglementation doit être telle que le modèle présenté par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ce modèle a été étudié et créé par des partenaires de comités techniques, municipaux et ministériels concernés. Nous sommes tenus d'atteindre certains objectifs pour la réduction de la consommation de l'eau potable. Cette mesure de refonte, adressée aux municipalités, a comme date d'échéance le 1^{er} septembre 2021. Plusieurs Municipalités du Québec ont adhéré ou adhéreront, tout comme nous à de nouvelles règles concernant l'usage de l'eau.

La nouvelle carte des zones d'arrosage extérieur est un exemple de mesures découlant du plan d'action. Certaines villes ont choisi l'installation de compteur d'eau dans les résidences pour parvenir à leurs fins, ce que nous ne préconisons pas pour l'instant. Rappelons-nous que l'un des objectifs de la stratégie d'économie d'eau potable est la réduction de 20% de la quantité d'eau distribuée par personne par rapport à l'année 2015.

Par exemple, diminuer la consommation extérieure de l'eau, tel que l'arrosage des pelouses, peut grandement nous projeter vers une diminution de consommation tel que demandé par le Ministère. Veuillezvous référer au résumé ci-dessous pour noter les changements apportés à la nouvelle réglementation.

Utilisation extérieure de l'eau potable venant de l'aqueduc municipale	Période d'arrosage	Horaire
Arrosage de la végétation		
Arrosage manuel Jardin, potager, boîte à fleurs, jardinière, plate-bande	Tous les jours	En tout temps
Arrosage avec asperseur amovible Pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux	Selon la zone	Entre 20h et 22h
Arrosage automatique	Selon la zone	Entre 3h et 6h
Nouvelle pelouse et nouvel aménagement	L'obtention d'un permis est obligatoire Disponible à l'Hôtel de Ville au coût de 20\$ La présentation d'une preuve d'achat de tourbe ou semences est obligatoire	
Lavage et nettoyage extérieur		
Véhicules routiers	Tous les jours	
Entrée de cour, patio, bâtiment extérieur	Entre le 1er avril et le 15 mai	
Remplissage		
Piscines (remplissage complet)	L'obtention d'un permis est obligatoire Disponible gratuitement à l'Hôtel de Ville	Entre 9h et 16h
Piscines (remplissage partiel)	Tous les jours	Entre 20h et 6h
Spas (remplissage partiel ou complet)	Tous les jours	Entre 20h et 6h



Don d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre

Comme à chaque année, la tradition se poursuit, et il y aura distribution de plants d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre, organisé par l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice. À partir du 17 mai, de 11h30 à midi, de 13h00 à 13h30 (sauf le vendredi), de 16h30 à 17h00 du lundi au mercredi et de 15h30 à 16h00 le jeudi, il sera possible de vous procurer de petits plants d'arbres. Plusieurs essences seront disponibles. De l'érable, du chêne, du bouleau et d'autres essences qui nous sont inconnues pour le moment. Le lieu de collecte est le 3860 rue Hôtel-de-Ville (Dernière porte du garage municipal).

Cet hiver à la MDJ

La maison des jeunes est restée bien ouverte tout l'hiver. Bien évidemment, nous avons respecté les consignes émises par la santé publique, dont le couvre-feu. Les adolescents ont pu participer à différentes activités en ligne et en présentiel. D'ailleurs, le mois de février fût très mouvementé. Nous avons eu trois semaines thématiques, dont une sur la Saint-Valentin. Les membres ont répondu à un courrier du cœur, ont joué à un bingo des excuses pour ne pas célébrer la fête de l'amour et ont résolu les énigmes d'un « Escape Game » fait maison par notre intervenant Gabriel.

L'autre semaine a été consacrée à la persévérance scolaire. La coordonnatrice ainsi qu'une intervenante ont pris part à une vidéo qui a été relayée sur la page Facebook de la TREM (Table régionale de l'éducation de la Mauricie). Elles expliquaient leur outil coup de cœur. Les intervenants ont d'ailleurs utilisé le tableau et les phrases inspirantes tout au long des Journées de la persévérance scolaire.

Nouvelles intervenantes

Dans les mois de janvier et de février, nous avons accueilli deux nouvelles intervenantes ; Daphnée Tremblay (étudiante en travail social) et Clodine Beaudet (étudiante en psychologie). Ce sont des filles dynamiques et enjouées et elles ont très hâte de te rencontrer !



Clodine Beaudet



Daphnée Tremblay

MAISON DES JEUNES

Se réinventer constamment

Que fait-on lorsqu'il y a un événement hors de notre contrôle? Eh bien, on se réinvente et on met des activités originales en place. Au mois de mars, Daphnée a élaboré deux activités super géniales ; une soirée inter-MDJ Among Us (un jeu vidéo) et une activité culinaire en ligne. Dans un premier temps, nous avons invité la maison des jeunes Alternative jeunesse à se joindre à nous pour une partie de Among Us. 8 adolescents ont pu s'affronter lors de cette soirée. Dans un deuxième temps, nous avons repensé nos ateliers culinaires. Ils ont été offerts



en ligne par Zoom, wow ! Les aliments ont été distribués aux membres avant l'activité et voilà le tour était joué !

Prochaines activités

Le conseil jeunesse élabore les activités lors de leurs rencontres, et ce à tous les mois. Restez à l'affût !

Nos réseaux sociaux

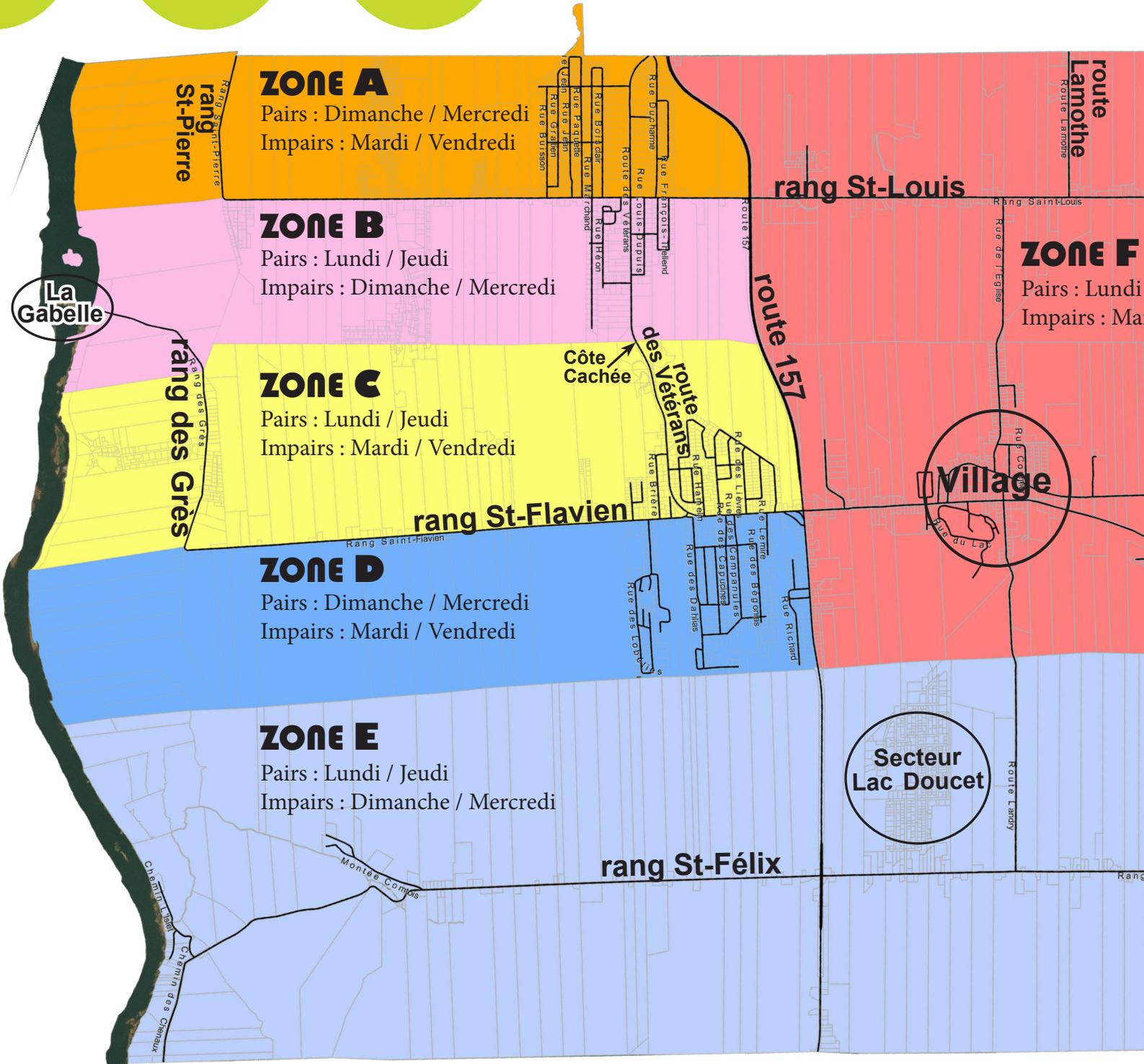
Profil Facebook : Mdj Mont-Carmel Intervenants
Page Facebook : Maison des jeunes N.D. du Mont Carmel
Instagram : tijacquesmdj
TikTok: niiniie91
Site Internet : localactionjeunes.com



Carte des zones d'arrosage

Nouvelle réglementation

Identifiez bien la zone



Chaque résidence a droit à 2 journées d'arrosage par semaine



Arrosage extérieur

Présentation par zone

de votre résidence



/ Jeudi
/ Vendredi

Chemin du Lac-Bénite

Rue des Bouleaux

Rue des Erables

Rue Principale

Rang Saint-Flavien

Chemin des Racines

L'arrosage manuel est permis en tout temps

Nouvelles heures d'arrosage

L'arrosage des pelouses, des haies, arbres et arbustes ou autres végétaux est permis de :

Systèmes d'**arrosage mécanique** : **20h00 à 22h00**

Systèmes d'**arrosage automatique** : **3h00 à 6h00**

Consultez le règlement sur l'utilisation de l'eau sur notre site internet mont-carmel.org sous l'onglet **Municipalité**, au lien **Règlements, politiques et rapports**. Le règlement 809 contient la nouvelle réglementation sur l'eau.

semaine



Camp de jour

Pour enlever toute pression aux parents, soyez rassurés, il y aura un camp de jour en 2021. Par contre, vu la situation actuelle, nous ne pouvons nous compromettre pour l'instant sur les modalités et la forme que prendra ce camp de jour. Quelles seront les règles sanitaires qui seront imposées? Nous ne le savons pas au moment de mettre sous presse.

Les enfants devront-ils porter un masque? Quelles seront les règles auxquelles nous devons nous conformer? Toujours le néant. Cela nous oblige pour le moment à limiter le nombre d'inscriptions.



Inscription

Les inscriptions débuteront le **18 mai à 9h00**. L'inscription se déroule en ligne cette année. Ce sera le principe du premier arrivé, premier servi. La date et l'heure faisant foi de tout.

La procédure est simple: vous allez sur notre site internet au <https://mont-carmel.org/citoyens/activites>. Toutes les informations y sont. Vous remplissez le formulaire d'inscription en ligne et votre inscription est confirmée lors du paiement.

Nous communiquerons avec vous pour déterminer un rendez-vous, afin de finaliser l'inscription (fiche de santé, informations complémentaires, etc.) et faire votre paiement. Cette rencontre ne pourra dépasser deux semaines de la date d'inscription. Passé ce délai, votre place est à nouveau offerte.

Pourquoi nous sommes si rigoureux? Parce que des parents n'auront assurément pas obtenu de place pour leur enfant, et nous voulons qu'ils aient le plus court délai d'attente possible pour prendre les places qui se libéreront.

Durée

Du 28 juin au 20 août 2021

Du lundi au vendredi, de 7h00 à 17h30.

Le camp de jour est fermé le 2 juillet 2021 à l'occasion de la Fête du Canada.

Tarifification

• 1^{er} enfant : 350,00\$

• 2^e enfant : 325,00\$

• 3^e enfant : 300,00\$

• Tout enfant supplémentaire : 300,00\$

Un camp sportif axé sur le soccer du 23 au 27 août

Les Chevaliers offre une semaine de camp sportif du 23 au 27 août de 7h à 17h.

Les enfants pratiqueront le soccer chaque matin sous la supervision d'animateurs qualifiés et expérimentés avec André Thomas, directeur technique des Chevaliers et Felipe Nery. L'après-midi sera consacré à des activités multisports.

Coût : 95\$ / semaine : ballon de soccer et un chandail inclus

Où : Centre Municipal des Loisirs

Les enfants devront apporter un lunch froid et leur bouteille d'eau

Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

Pour vous inscrire, écrivez à chevaliersmontcarmel@gmail.com



LaManchure

Faire des couteaux est un art et un artisan de chez nous maîtrise cet art à la perfection. Surprenant non? L'art est souvent une chose que l'on contemple, mais dans le cas qui nous intéresse, l'art est utile. On peut le toucher et le manipuler. Les produits de LaManchure sont fait pour travailler, pas juste pour être admirés.

Étienne Therrien affine son art depuis maintenant 5 ans. De ses débuts modestes en 2016, où il mettait au point LE couteau qui ferait de LaManchure un produit de haute qualité, il passe en 2017 à une production plus soutenue.

C'est à l'âge de 30 ans qu'Étienne Therrien a eu le courage de quitter son emploi et de se lancer dans un projet qui l'interpellait déjà depuis plusieurs années: créer sa propre entreprise.

M. Therrien désirait allier deux de ses grandes passions; soit le travail manuel et la cuisine, dans le but d'offrir un produit 100% québécois.

Avec ses connaissances en métallurgie, en soudure et en mécanique, il considérait qu'il avait tous les atouts pour réussir. Après une année complète de recherche et de développement, notre coutelier était prêt à présenter le fruit de ses expérimentations.

À ses yeux, l'un des meilleurs produits sur le marché, et que ses futurs clients ne tarderaient pas à chérir, était fait par LaManchure.

Il a ainsi créé une série de couteaux de cuisine haut de gamme faits à partir d'acier inoxydable niolox. Un acier particulièrement dur, fait avec du niobium



pour en augmenter la dureté.

Chaque création est unique, faite à la main avec passion par M. Therrien.

Ses produits se démarquent par la qualité de leur fabrication, leur durabilité et par le fait qu'ils demeurent abordables pour tous types de budget.

La gamme de modèles offerts sont tous d'émouture japonaise, c'est-à-dire qu'ils possèdent un angle d'affûtage plus prononcé que les couteaux que l'on retrouve dans la cuisine. Cet angle oscille en général aux alentours de 15° et permet de répondre aux différentes coupes que l'on doit exécuter sur la planche de bois lorsque vient le temps de cuisiner.

De plus, chaque couteau peut être personnalisé aux goûts du client, tant au niveau de sa dimension, que du design du manche. Une gravure au goût du client peut être ajoutée en fin de processus de fabrication.

Ce souci du détail et du besoin du client font des couteaux LaManchure, des outils de travail qui traverseront les époques.



Étienne Therrien dans son atelier

Notre entrepreneur aime dire qu'ils ont une durée de vie de bien plus de 100 ans.

Il partage sa passion de la coutellerie dans chaque pièce, qui est unique, et dont il espère que ses clients transmettront à leur tour leur passion de la cuisine grâce à ses couteaux et ce, de génération en génération.

Vous voulez vous procurer un couteau de La Manchure? Arrêtez à son atelier au 3880, route des Vétérans ou visitez son site internet à www.lamanchure.com ou appelez au 819-840-7435.



Communauté chrétienne de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

C'est le temps de fleurir nos monuments!

Elle est arrivée la saison des fleurs pour enjoliver son lot du cimetière où reposent ses disparus(e)s. Pour la neuvième saison consécutive, nous sommes invités à nous procurer un pot de fleurs qui sera installé sur la tombe de nos défunts. Cette année, notre objectif est de 130 pots. Nous souhaitons que de nouvelles personnes s'ajoutent au groupe des participants des années passées. En plus d'embellir notre cimetière, vous contribuerez à son administration.

Comment procéder? Comme d'habitude: on se procure un pot de fleurs au coût 35.00\$

Des bénévoles les installeront au monument du ou de la propriétaire alors que le concierge les entretiendra durant toute la belle saison. Vous n'avez pas à vous en occuper!

Pour l'achat, s'adresser aux Serres Morand, 819-376-2448 ou à M. Denis Boisclair, 819-269-4780 ou au Presbytère, 819-374-6526. Si vous le pouvez, faire connaître cette politique à votre parenté, à vos amis ou à vos connaissances qui ont des défunts inhumés dans notre cimetière.

Rappel des règlements du cimetière de la communauté de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Notez que ces règlements sont affichés à l'entrée du cimetière.

- Dans le but de faciliter l'entretien avec le tracteur à gazon, il est interdit de suspendre des fleurs artificielles sur le monument ou de les déposer sur le sol.
- Les fleurs artificielles seront enlevées sans préavis.
- Pour une inhumation en hiver, il faut payer des frais supplémentaires.
- La durée de concession est de 25 ans.
- La communauté a le droit de reprendre tous les lots concédés depuis 5 ans si le montant exigé pour l'entretien n'est pas payé.
- Un monument devenu dangereux qui n'est plus fixé à sa base demeure sous la responsabilité du ou de la propriétaire du lot.

Lots

Souvent, nous avons des demandes d'information au sujet des lots au cimetière. Il est toujours possible d'acquérir un lot dans notre cimetière par contrat. Il faut savoir que notre cimetière est sous la responsabilité des marguilliers de la

Fabrique Notre-Dame-de-la Joie qui peuvent en modifier la réglementation et les prix. Depuis plus de dix ans, rien n'a été modifié, ni dans le règlement, ni dans la liste de prix.

Voici la liste de prix toujours en vogue à ce jour. Pour un lot de 3 par 12 pieds pour une tombe : 250.00\$; pour un lot de 6 par 12 pieds pour deux tombes : 400.00\$. Le prix du creusage pour une tombe varie selon la saison : été' 275.00\$ et l'hiver 350.00\$. Lorsqu'il s'agit d'une urne, c'est 100.00\$; à noter qu'on ne creuse pas pour une urne entre novembre et mai. Pour l'installation d'un monument, la compagnie nous indique les mesures afin que le responsable puisse fabriquer une base; les prix peuvent varier entre 130.00\$ et 210.00\$. Le prix pour l'entretien du lot est de 20.00\$/année ou 300.00\$ pour 25 ans.



À l'intérieur du cimetière, du côté de la rue de l'église, il y a, depuis quelques années, « Le Jardin des Cendres ». C'est un forfait de 1700.00\$ qui comprend : a) un lot de 4/4 pour y déposer quatre urnes; b) monument; c) une base; d) la gravure de quatre noms, prénoms, année de naissance et de mort; e) l'entretien payé pour 25 ans; f) creusage pour la mise en terre de deux urnes.

Pour informations supplémentaires concernant les règlements, s'adresser au presbytère, 1621, rue principale, téléphone : 819-374-6526.

Deux frères qui se distinguent

La médaille du lieutenant gouverneur pour Michel Giguère

La Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés a été remise à M. Michel Giguère, homme bien connu dans la communauté, pour son implication dans diverses organisations. Son engagement bénévole soutenu au niveau social et communautaire a été reconnu, et ce à juste titre. Félicitations M. Giguère!

8 ans d'implication pour Richard Giguère au sein du CCU

Le Comité consultatif d'urbanisme, organisme conseillant le conseil municipal sur les questions d'urbanisme, a vu l'un de ses piliers prendre sa «retraite» du CCU. Le conseil municipal tient à remercier M. Giguère pour son implication et son sens du devoir. Merci M. Giguère!



L'horaire d'été arrive à grand pas

À partir du 17 mai 2021, nous changerons d'horaire; pensez-y! Prendre note que la bibliothèque sera fermée le samedi 22 mai (Fête des patriotes) et le 22 juin (St-Jean Baptiste)

Mardi	12h00 à 19h00
Mercredi	12h00 à 19h00
Jeudi	09h00 à 17h00
Vendredi	10h00 à 14h00

On gâte ces messieurs pour la fête des pères

Il y aura un tirage le 21 juin pour les hommes (18 ans et plus) venus emprunter des livres. Bonne chance!

Pas de bibliovente cette année

Compte-tenu de la situation covid, nous devons annuler pour une deuxième année la bibliovente annuelle. Les livres reçus en dons seront conservés pour la prochaine édition qui sera gigantesque, soyez-en assurés!

Club de lecture en mode virtuel cette année

Pour une deuxième année, notre club de lecture estival sera en mode virtuel : des défis et des activités vous seront proposés. Pour y accéder, il suffit d'aller sur la page facebook de la bibliothèque et de demander d'adhérer au groupe privé du club de lecture. Des surprises vous attendent! Inscription via

internet du 13 au 26 juin 2021.

Mettre de la couleur sur nos murs

Vous êtes résident de Mont-Carmel et avez un don pour la peinture? Réservez vos mois d'exposition! Nos murs n'attendent que vous!

L'Espace urbain Desjardins, une option intéressante

La bibliothèque est fermée et vous êtes en manque de lecture? Pour nous dépanner, il y a le parc l'Espace urbain Desjardins au coin de la route des Vétérans et du rang St-Louis. Un petit rappel sur le principe de cette mini-bibliothèque : Je prends un livre, je mets un livre! Ce n'est pas une bibliothèque de don, mais d'échange. Nous tous avons le goût d'y retrouver des livres de diverses catégories.

Musées gratuits à l'année

Pour profiter de la carte accès-musée, rien de plus simple. Vous empruntez la carte à la bibliothèque pour une durée de 2 semaines. C'est un peu comme si vous empruntiez un livre. Facile!

La carte accès-musée est une carte donnant accès gratuitement à une famille (1 à 3 enfants accompagnés de 1 à 2 adultes) à toutes les institutions muséales participantes. Il est préférable de communiquer avec les lieux pour s'assurer des périodes et heures d'ouverture.

LIVRES

Arlidge, M.J.	À la folie, pas du tout	Gingras, Daniel/Mondor Albert	Des bestioles et des plantes
Aubry, Suzanne	Fanette, la suite	Gril, Emmanuelle	99 truc\$ pour réduire l'endettement
Bergeron, Claire	Les secrets d'une âme brisée	Grisham, John	Les oubliés
Bérubé, Caty	Les 100 plus beaux oiseaux de chez nous	King, Stephen	Si ça saigne
Bérubé, Caty	Vers l'autosuffisance alimentaire (Je jardine)	Lambert, Annie	Veuve de chasse : Sandrine
Bourgault, Catherine	Danger! Filles sur le chantier	Parker, Jennifer	Guide des premiers soins pour votre chat / chien
Coronado, Shawna	Jardin zéro déchet	Patterson, James	Diamants de sang
David, Catherine	Liberté, asphalte et légendes : 100 ans de moto au Qc	Piton, Christopher	À la conquête de LinkedIn
Dutremble, Lucy-France	La forge des Maheu	Samson, Alain	Rebondir après une pandémie
Éducaloi	La loi et vous : le guide du citoyen averti		





Retour d'ADO-O-BOULOT

Notre Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif, Ado-o-boulot, sera de retour en 2021 après une année sur pause.

Nos jeunes travailleurs sont de retour avec une cohorte d'environ 10 jeunes. La rencontre de constitution n'ayant pas encore eu lieu au moment de mettre sous presse, nous ne pouvons vous dévoiler l'horaire ni la tarification pour 2021.

Changement de local

Nos coopérants déménagent dans les locaux des travaux publics, juste à côté de l'Hôtel-de-Ville. Comme ces derniers seront dans leur nouveau quartier au parc industriel, les jeunes entrepreneurs «squatteront» ce nouveau local pour l'été.

Local plus vaste et plus fonctionnel, nos ados seront plus confortables. Ils étaient un peu à l'écart dans leur petit local du Centre municipal des loisirs. Le numéro de téléphone pour les joindre est le 819-691-0121 poste 4

Inscris-toi pour devenir un coopérant

Ce défi t'emballe? Tu as entre 12 et 17 ans et tu veux travailler cet été? Fais partie d'ADO-O-BOULOT. Comme premier emploi, c'est l'idéal pour prendre de l'expérience et vivre une aventure de groupe stimulante.

Tu deviendras un expert en tonte de pelouse, débroussaillage, gardiennage, peinture, travaux paysagers, travaux ménagers et bien d'autres types de travaux. Les employeurs se batteront pour tes services dans le futur, quand ils verront que tu as travaillé pour Ado-O-Boulot.

Contacte Karyn Blais au 819-375-9856 poste 110 entre 8h00 et 16h00 ou écris-lui à karyn.blais@mont-carmel.org

Annulation de Mont-Carmel en fête

Au grand dam de l'organisation, pour une deuxième année consécutive, Mont-Carmel en fête n'aura pas lieu. C'est à contrecœur que le comité organisateur doit se résoudre d'annuler son festival.

La santé publique n'autorisant toujours pas les rassemblements, il est impossible de tenir ce qui aurait été la 11^e édition.

Et il n'y a toujours pas de signe que le gouvernement bougera en ce sens et permettra les rassemblements. Le comité organisateur s'est rendu à la limite avant de prendre sa décision.

Il faut quelques mois pour organiser un festival d'une telle ampleur. La recherche de commanditaires, l'embauche des artistes, la locations des équipements, la négociation de diverses ententes demandent du temps.

Dans les circonstances et avec le silence des gouvernements sur la suite des choses, il faut bien se rendre à l'évidence : le plus beau festival de la Mauricie en 2022 sera Mont-Carmel en fête.

À l'an prochain, chers festivaliers!

mont-
carmel
en fête



Un deuxième livre de recette pour Maître fumeur

Micael Béliveau, fier résident de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et mieux connu sous le nom de «Maître fumeur», récidive avec un deuxième livre de recettes pour les amateurs de fumoir.

Maître fumeur, c'est vraiment une histoire à succès hors de l'ordinaire. Micael a vendu à ce jour, 18 000 copies de son premier livre, et ce, en un an. Dans le domaine de l'édition et du livre ce sont des statistiques qui font l'envie de n'importe quel auteur. Pour qu'un livre soit considéré best-seller, il faut écouler 3 000 copies.

Avec la sortie du deuxième livre, la vente du premier a repris de plus belle. Jusqu'où iront les ventes du premier livre. Bien malin celui qui prétend le savoir.

Best-seller après quelques heures

Il faut croire que la sortie de son deuxième livre de recettes était attendu. Après 8 heures de pré-vente en ligne, le 2^e livre était déjà un best-seller. Les chiffres des ventes ne sont pas encore connus, mais Costco a commandé 20 000 copies de sa nouvelle parution. Ce qui laisse présager des ventes qui fracasseront le premier tome... qui continue de bien se vendre.

Formation en ligne

Maître fumeur vient de lancer un site internet pour de la formation en ligne, Boucane.tv. Cette nouvelle plateforme pour les formations, vise entre autres à rejoindre les gens en régions éloignées ainsi que la clientèle européenne de plus en plus avide de ses conseils. De plus, la pandémie a forcé notre entrepreneur à s'adapter à la nouvelle réalité.



Actions communautaires et bénévoles



Congé pour l'été

Les activités se termineront le 23 juin et nous serons de retour en action le 24 août.

Des revenus qui seront redistribués

La Députée Marie-Louise Tardif a fait une contribution de 1 000 \$ pour les familles défavorisées.

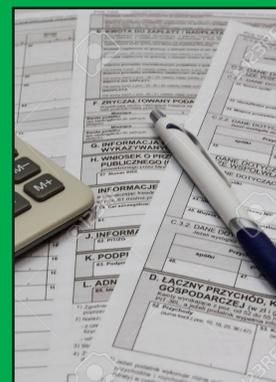
Une collecte à l'église a permis de récolter plus de 1 000 \$ au profit d'ACB.

La journée spéciale au Domaine de la Forêt Perdue en décembre dernier a permis à ACB de ramasser 36 caisses de denrées et un montant de 1 137,00\$ provenant de dons.

ACB remercie les donateurs pour leur don en cette période de pandémie.

De l'aide pour les impôts

Le Service d'aide en impôt «Programme des bénévoles des impôts» a été un franc succès avec la préparation de 58 rapports. Enlevant ainsi un tonne de pression à ceux qui n'avaient pas les moyens d'avoir recours à un spécialiste en impôts et qui ne pouvaient remplir eux-mêmes leur déclaration.



Des chiffres, encore des chiffres

ACB a distribué 53 paniers de Noël cette année.

Pour le dernier trimestre les heures de bénévolat totalisent 778 heures et ont permis d'aider 834 personnes dans le besoin.



Les Chevaliers

Nous sommes de retour cet été

Pour l'été 2021, Les Chevaliers sont de retour sur les terrains pour la 9^e saison consécutive. Les inscriptions en cours annoncent une superbe saison aux Chevaliers.

En effet, déjà 250 joueurs sont inscrit et ça continue. Nous étions un peu inquiets de l'effet pandémie, mais rien n'y parait et l'engouement pour Les Chevaliers ne se dément pas.

Une nouvelle structure régionale

Cette année, plusieurs nouveautés seront offertes. La Fédération de soccer a proposé une réforme contenant 4 niveaux de reconnaissance des clubs. Votre club des Chevaliers a choisi le niveau 3, soit un niveau régional, s'imposant du même coup des critères de qualité élevée en Mauricie. C'est un niveau d'excellence, comme se sont dotés les deux grosses associations de Trois-Rivières.

Les petites associations se sont regroupées sous l'appellation Soccer Inter, incluant Les Rebelles de l'Est de Trois-Rivières. L'objectif étant d'unir pour mieux servir.



Les Chevaliers offraient déjà tous les services que le regroupement promettait. Nous sommes donc demeurés Chevaliers, le village gaulois d'Astérix si on veut.

Les joueurs découvriront une toute nouvelle approche cet été. Les parents des plus jeunes et les joueurs eux-mêmes, pour les plus vieux, nous l'espérons, apprécieront.



Composition des équipes

Le club des Chevaliers alignera les équipes suivantes pour la saison 2021:

1 groupe d'enfants de 4 ans, 4 groupes d'enfants de 5-6 ans, 4 groupes d'enfants de 7-8 ans;

Deux équipes MU10 (garçons de 9-10 ans) et deux équipes de FU10 (filles de 9-10 ans);

Une équipe MU12 (garçons 11-12 ans) et une équipe FU12 (filles 11-12 ans);

Une équipe MU14 (garçons 13-14 ans), une équipe MU16 (garçons 15-16 ans) et une équipe FU16 (filles 15-16 ans);

Une équipe MU21 (garçons 17-18-19-20-21 ans) et deux équipes seniors féminines évoluant en Ligue Mauricienne;

Une équipe senior masculine évoluant en Ligue Mauricienne qui tentera de conserver son titre de champion pour la 3^e saison consécutive;

Une équipe senior masculine AA évoluant dans la ligue LLLM qui tentera de remporter le titre pour ensuite participer à la Coupe des Champions AA Saputo à l'automne;

Une équipe senior masculine AAA évoluant dans la ligue LSEQ qui tentera également de se hisser dans le carré d'as de l'automne pour viser le titre de Champion du Québec.

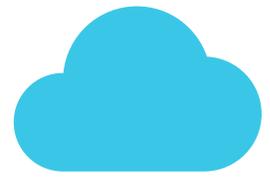
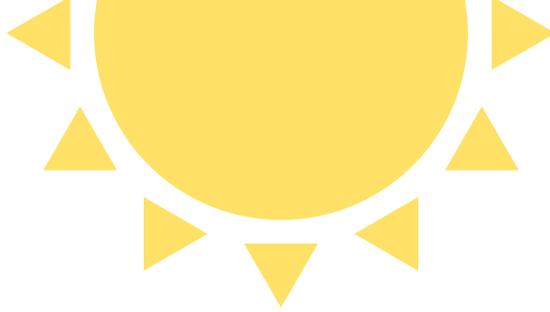
L'équipe première AAA De grandes ambitions

Après une première saison 2019 qui voyait Les Chevaliers terminer à la 5^e place, notre équipe première a manqué le carré d'as 2020 par un point terminant à la 3^e place. Cette saison, le club a l'ambition d'atteindre les plus hauts sommets et se battre pour le titre de Champion et pourquoi pas, viser ensuite le titre de Champion du Canada AAA.

Nous vous attendons en grand nombre les samedis soirs pour encourager votre équipe qui représente dignement Notre-Dame-du-Mont-Carmel à travers toute la province.



André Thomas,
directeur technique



PROJETS SCIENTIFIQUES EN COURS

QUE PÊCHEZ-VOUS?

La SAMBBA a besoin de vous pour recueillir plus d'informations sur les poissons pêchés sur son territoire : espèces d'intérêt sportif, espèces exotiques et envahissantes, espèces à statut, date, lieu (lac, rivière), espèces, etc.

Vous pouvez facilement nous transmettre vos observations en accédant à la Zone d'observation de notre site Internet :

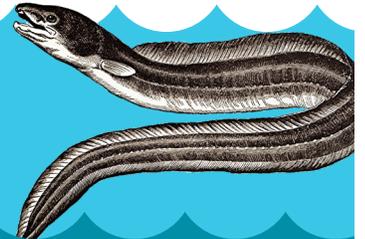
www.sambba.qc.ca/la-zone-dobservation/

Par courriel : info@sambba.qc.ca

ou par téléphone : 418 362-3202 poste 203

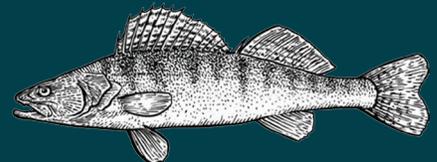


Le territoire de la SAMBBA s'étend du lac Édouard jusqu'au fleuve.



Il comprend les bassins versants des rivières Batiscan et Champlain, de même que les petits cours d'eau orphelins qui se jettent directement dans le fleuve.

COMPRENDRE UNIR AGIR



En tant qu'organisme de bassin versant, la SAMBBA a pour mission d'assurer, en concertation avec les acteurs de l'eau, la gestion intégrée des ressources en eau dans la Zone Batiscan-Champlain et de participer à son développement durable.





Desjardins
Caisse populaire de
Notre Dame du Mont Carmel

Service de courtoisie
MECANO PRO
819.535.6700
UNI-PRO Paul St-Onge

GARAGE
Denis Lemire
819-377-4567

Jean-Sébastien Blais et Alexandre Soucy
Pharmaciens-propriétaires

3430, route 157
Notre-Dame-du-Mont-Carmel, QC G0X 3J0
T 819 840-2419
F 819 840-2519
BlaisJSoucyA@groupeproxim.org

Lun. au merc. : 9h00 à 18h00
Jeu. et vend. : 9h00 à 19h00
Samedi : 9h00 à 15h00
Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

Proxim

DOMAINE DU SUCRIER
FRUITS SUCRÉS. POUR TOUS LES GOÛTS.

Les Serres
Morand
Centre jardin

Portes & Fenêtres BM
Mauricie
819 374-3663

STRATOS PIZZERIA
LE ROI DE LA POUTINE!

Sylvain Richard
Carole Ayotte
Déteneurs de franchise

2475, 5^e Avenue
Shawinigan-Sud (Québec) G9P1P5

Téléphone : 819 537-6666
Télécopieur : 819 537-3179
www.stratos-pizzeria.com

La QUALITÉ et le SERVICE sont notre DISTINCTION!

Le Boisé du Domaine Cormier

Magnifiques terrains boisés à vendre, prêts à construire, au cœur même du village, et accessibles par la rue de l'Église.

Pour informations, visitez notre site Web au :
www.terrain-mont-carmel.ca
ou communiquez avec nous au :
(514) 808-4610 / lcormier@judithcormier.ca

Épicerie - Boucherie - Mets préparés - Bières Microbrasseries - Vins/bières

Marché Valmont
1602, rue Principale
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Téléphone: 819 376-1752

Marché du Carmel
4590, route des Vétérans
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Téléphone: 819 536-7122

Garage Rondeau
MECANIQUE - PNEUS - ACCESSOIRES

RBQ : 5604-0579-01

BOI VERT Électrique inc.

Résidentiel - Commercial - Industriel

- Plancher chauffant
- Thermostat électronique
- Éclairage
- Contrôle

Serge Boisvert
819 697-0110
boisvertelectrique@live.ca

Steve Villeneuve, président
Entrepreneur, général et spécialisé •
Rénovation de tous genres •
Construction neuve •
Cell : 819 698-6319

Les Constructions Steve SCK inc.

Bureau : 819 537-9140
Site web : www.constructionsSCK.com
Courriel : info@constructionsSCK.com
Licence RBQ : 5717 5325 01

AD multi-services
Dontretien ménager

André Desrochers
SOUSSION GRATUITE

GRAND MÉNAGE • MÉNAGE APRÈS CONSTRUCTION
NETTOYAGE DE VITRE • LAVAGE DE TAPIS ET DIVAN
LAVAGE DE TAPIS ET SIÈGE D'AUTO
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL • DÉNEIGEMENT DE COUVERTURE

3401, rue Tausignant, Notre-Dame-du-Mont-Carmel QC G0X 3J0
Tél. : 819 690-0437 • andre.desrochers73@hotmail.com

L'ATELIER de la petite enfance

LES ENTREPRISES LUC VAUGEOIS S.E.N.C.

LOCATION - EXCAVATION - SABLE - GRAVIER

VAUGEOIS
819 534-2443

Villa du Carmel

UN CAMP DE VACANCES
près de chez vous!

WWW.VILLADUCARMELE.CA

VIVIER EXCAVATION INC.

Service D'Alarme
Jocelyne Jacobson

Technicien en protection électronique
R.B.Q. : 8296-3869-03

- Alarme Feu-Vol-Médical • Caméra • Intercom
- Câblage réseau • Contrôle d'accès

Téléphone & Fax : (819) 697-1111 Cellulaire : (819) 697-9227
5061 rue de l'Église, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, (QC) G0X 3J0

Une place pour toi juste ici!



Le garage municipal est presque prêt

Tout est prêt...ou presque, pour que les employés des travaux publics commencent le déménagement de leur pénate dans le nouveau garage municipal. L'entrepreneur chargé de la construction finalise de petits détails et nous donnera sous peu les clés. Comme l'infrastructure est encore sous sa responsabilité, nous attendons que tout soit complété avant d'emménager.

Les employés du service des loisirs ont eux aussi du pain sur la planche, car il doivent réaménager l'actuel garage municipal pour le rendre plus conforme à sa nouvelle vocation. De l'équipement était entreposé dans divers entrepôt loué pour pallier à notre manque d'espace. Il faudra rapatrier et classer tout ce matériel. C'est une tâche colossale qui attend les employés municipaux pour l'été 2021.



Avez-vous vu le nouveau lettrage pour les véhicules municipaux ?



Calendrier de la collecte 2021 Déchets et matières recyclables



Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
4		1		1		5	🗑️ ♻️	7	🗑️	4	🗑️
11	🗑️ ♻️	8	🗑️ ♻️	8	🗑️ ♻️	12		14	🗑️ ♻️	11	🗑️ ♻️
18		15		15		23	🗑️ ♻️	21	🗑️	18	🗑️
25	🗑️ ♻️	22	🗑️ ♻️	22	🗑️ ♻️	30	🗑️ ♻️	28	🗑️ ♻️	25	🗑️ ♻️
				29							
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
2	🗑️	6	🗑️ ♻️	3	🗑️ ♻️	1	🗑️ ♻️	5		3	
9	🗑️ ♻️	13	🗑️	10	🗑️	8	🗑️	12	🗑️ ♻️	10	🗑️ ♻️
16	🗑️	20	🗑️ ♻️	17	🗑️ ♻️	15	🗑️ ♻️	19		17	
23	🗑️ ♻️	27	🗑️	24	🗑️	22		26	🗑️ ♻️	24	🗑️ ♻️
30	🗑️					29	🗑️ ♻️			31	



Déchets



Recyclage

Collecte
des
Encombrants

Changement de l'horaire
Récupération/déchets
Dorénavant le vendredi
plutôt que le lundi

Changement de semaine
de Récupération.

L'INFORMATEUR

L'Informateur est publié quatre fois par année, il est distribué gratuitement à toutes les adresses résidentielles et commerciales.

Conception et mise en page

Municipalité de N.-D.-du-Mont-Carmel

Impression

Pixel Communication Graphique



Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

Prochaine parution : Août 2021

3860, rue de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-du-Mont-Carmel G0X 3J0

Tél. : 819-375-9856 | Téléc. : 819-373-4045

municipalite@mont-carmel.org
mont-carmel.org